

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 10 décembre 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1085-18 autorisant l'achat d'une camionnette
et décrétant un emprunt de 39 959 \$, remboursable en 5 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 25 janvier 2019. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 28^e jour de janvier 2019

Céline LeBlanc
Greffière